



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MANCHE

**Direction départementale des territoires  
et de la mer**

**Service mer et littoral**

Cherbourg-en-Cotentin, le 30 mai 2024

**Pôle affaires maritimes**

Aucune contribution n'a été transmise à la Consultation du public sur l'arrêté définissant les conditions d'exploitation de la cueillette des salicornes à titre professionnel dans le département de la Manche pour l'année 2024 mis en ligne du 8 au 29 mai 2024.

Pour la directrice départementale  
des territoires et de la mer  
Le Chef du pôle Affaires maritimes

Hélène VIDEAU

Service mer et littoral

Place Bruat – CS 60838 - 50108 – CHERBOURG-EN-COTENTIN – Tél : 02 50 79 15 01 – Fax : 02 50 79 15 00

Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30